

## Participez à la révision du SCOT !

La Communauté d'Agglomération de Beaune Côte et Sud et la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges ont **engagé ensemble la révision de leur Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**.

Construit par les élus eux-mêmes, le SCoT est un document d'urbanisme qui définit, à grande échelle, les principes **d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années**. L'objectif est d'assurer le développement de ce dernier de façon cohérente et ambitieuse. Le SCoT doit, en particulier, permettre d'anticiper les besoins des habitants et des entreprises du territoire, et définir un équilibre entre le développement urbain et la protection des espaces agricoles et naturels.

Le SCOT est composé de **4 documents** :

- Le **rapport de présentation**, qui intègre en particulier un diagnostic du territoire,
- Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**, qui constitue le projet politique des élus du territoire et présente les orientations générales souhaitées pour les prochaines années,
- Le **Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)**, qui est la partie réglementaire. Il va décliner les orientations politiques en dispositions concrètes, qui seront notamment à traduire dans les documents d'urbanisme des communes (PLU, Carte Communale).
- Le **Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC)**, qui est la partie réglementaire dédiée spécifiquement à l'artisanat et aux commerces.

En 2019, le diagnostic et le PADD ont été travaillés avec les élus. Suite aux élections de 2020, une nouvelle équipe d'élus ayant pris ses fonctions au Syndicat Mixte en charge du SCOT, le PADD a été redébatu en février 2021. Désormais les élus travaillent sur le DOO.

**Pour découvrir les thématiques traitées et participer à la définition des orientations envisagées pour l'évolution de notre territoire, le syndicat mixte vous propose :**

- Deux réunions publiques :
  - o **Le 27 octobre 2021** à 18h30, 14 rue Philippe Trinquet à Beaune en salle plénière.
  - o **Le 28 octobre 2021** à 18h30, à la salle des fêtes de Nuits-Saint-Georges, place de Verdun.
- Une exposition itinérante :
  - o Du 08 octobre au 02 novembre : **Maison de l'Intercommunalité, 14 rue Philippe Trinquet, à Beaune**
  - o Du 03 novembre au 22 novembre : **Maison France Service, 3 rue Jean Moulin, à Nuits-Saint-Georges**
  - o Du 22 novembre au 06 décembre : **Mairie de Gevrey-Chambertin**
  - o Du 06 décembre au 17 décembre : **Mairie de Chagny**
  - o Du 20 décembre au 03 janvier : **Mairie de Nolay**

Vous pouvez également retrouver l'exposition et suivre l'avancée de la révision à l'adresse suivante :

<https://www.beaunecoteetsud.com/vos-services/le-scot-schema-de-coherence-territoriale/>